

La Section Santé : une longue tradition de concertation

Ginette Langevin

Volume 41, Number 2, April–June 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033294ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033294ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Langevin, G. (1995). La Section Santé : une longue tradition de concertation. *Documentation et bibliothèques*, 41(2), 75–75. <https://doi.org/10.7202/1033294ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La Section Santé: une longue tradition de concertation

Ginette Langevin

Présidente de la Section Santé de l'ASTED

Enfin! Un numéro thématique de *Documentation et bibliothèques* sur les bibliothèques de la santé. Voici l'occasion rêvée pour faire connaître la Section Santé de l'ASTED. Depuis maintenant quarante ans, notre section contribue à la formation de ses membres et au développement efficace des bibliothèques oeuvrant dans le domaine de la santé.

Permettez-moi un bref rappel historique. La formation de la section des bibliothèques d'hôpitaux fut approuvée par le Conseil de direction de l'ACBLF (Association canadienne des bibliothèques de langue française) le 11 octobre 1954. Durant les années qui ont suivi, cette section organisa des séances d'étude lors des congrès et des journées d'étude durant l'année. Elle favorisa la formation de comités ad hoc pour étudier des problèmes spécifiques, rédigea des mémoires destinés aux autorités gouvernementales et sensibilisa les administrateurs afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixée.

En 1967, les membres décidèrent d'élargir le cadre de la section afin d'inclure d'autres organismes possédant une bibliothèque ou un centre de documentation spécialisé en santé et ainsi ne plus se limiter aux seuls hôpitaux. Laboratoires, compagnies pharmaceutiques, ministère de la Santé joignirent donc les rangs de ce regroupement qui portera dorénavant le nom de «Section de la santé». À partir de ce moment, la section travaille sur la régionalisation des bibliothèques de la santé ainsi que sur leur statut administratif. En 1974, le Comité de regroupement des ressources des bibliothèques de la santé recueillit des données sur la situation des bibliothèques de santé de la province et soumit deux mémoires sur la régionalisation au ministère des Affaires sociales (1973 et 1975). Mais toutes ces démarches furent vaines puisque les

autorités ministérielles ne les prirent pas en considération. Même si le travail entrepris par la section n'a pas donné les résultats prévus, il a quand même contribué à sensibiliser les autorités gouvernementales à l'existence du regroupement et à ses objectifs.

En 1973, l'ACBLF cède le pas à l'ASTED. La section continue de promouvoir la régionalisation, notamment au sein des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux. Elle publie en 1975 un document intitulé *Politiques administratives d'un service de documentation d'une institution de santé et/ou de services sociaux: Document de travail*. Cet ouvrage devait servir de guide aux administrateurs et aux spécialistes de la documentation étant donné l'absence totale de politiques administratives pour les bibliothèques du réseau.

La lecture des procès-verbaux nous apprend, qu'en 1984, la section prend une nouvelle appellation à savoir «Groupe d'intérêt des bibliothèques de santé». Mais elle reprend son nom de «Section Santé» en 1989. Aujourd'hui, plusieurs bibliothèques importantes font partie de cette section. Signalons par exemple les bibliothèques des sciences de la santé des différentes universités québécoises, les Régies régionales, les Directions de santé publique, etc. Il faut ajouter que le volet social a pris de l'importance dans le réseau de la santé au fil des ans. La Section Santé regroupe environ maintenant 75 membres. Ses plus grandes réalisations des dernières années sont sans nul doute le *Répertoire des bibliothèques de santé du Québec* ainsi que le *Catalogue collectif des périodiques dans les bibliothèques de la santé du Québec*, qui recense actuellement les collections de 144 bibliothèques et centres de documentation de la santé.

Bien sûr, le groupe continue d'organiser une journée de formation annuelle ainsi que son assemblée générale tenue dans le cadre du Congrès. Pour l'année 1995, notre objectif est de sensibiliser les décideurs du réseau de la santé au développement des centres de documentation et des bibliothèques de santé qui sont sujets aux réductions budgétaires et par le fait même à la décroissance de certains services. Ce numéro spécial de *Documentation et bibliothèques* arrive à point et nous aidera sûrement à faire connaître nos besoins aux administrateurs qui décident de nos budgets. Il permettra de reconnaître le rôle essentiel que les bibliothèques et les centres de documentation jouent auprès des médecins, des chercheurs et des professionnels de la santé.

En terminant, je voudrais remercier les auteurs des articles et souligner l'excellent travail de Robert Aubin qui, par sa ténacité, a réussi à trouver les personnes adéquates pour la rédaction d'articles de qualité et ainsi produire, dans un délai raisonnable, ce numéro thématique. Merci aussi à Pierrette Galarneau, qui, par l'entremise de Robert Aubin, m'a gentiment fourni un texte sur l'histoire de la Section Santé¹.

1. Galarneau, Pierrette. 1981. Brève rétrospective sur la section de la santé de l'ASTED. In *Bibliotheca Medica Canadiana* 2(1): 160-161.